

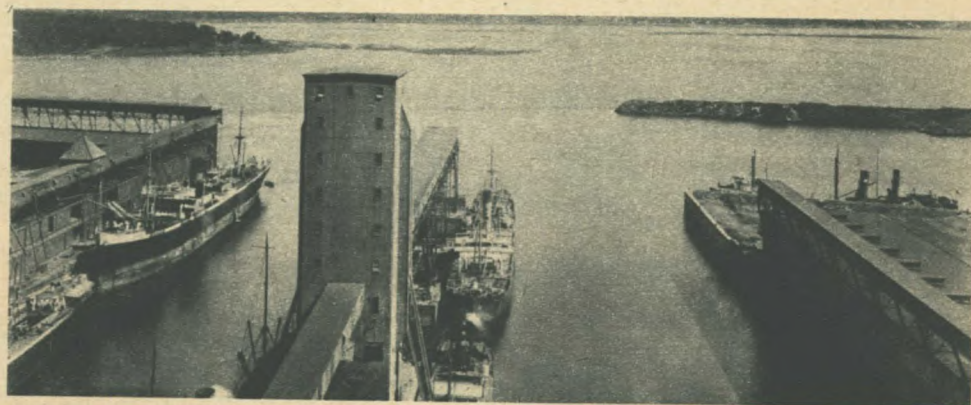
Le Dominion du Canada naquit en 1867 lorsque fut adopté, à Londres, l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, tel que l'avaient rédigé les provinces. Le Canada, s'inspirant de la formule britannique, devait avoir un parlement souverain et un cabinet responsable aux termes "d'une constitution analogue en principe à celle du Royaume-Uni" qui repose sur un héritage traditionnel de la liberté individuelle et sur l'autorité de la loi. Le plan fédéral fut conçu en regard des problèmes que posaient les divisions ethniques et géographiques du Canada.

Le nouveau pays s'étendit rapidement. En 1869, la Compagnie de la Baie d'Hudson vendit les vastes territoires du Nord-Ouest qu'elle avait administrés jusque là. Les trois provinces des Prairies devaient par la suite se partager une partie de ce territoire: le Manitoba fut érigé en province en 1870, la Saskatchewan et l'Alberta, en 1905. En 1871, la colonie du Pacifique vint s'ajouter au Dominion et prit le nom de Colombie britannique. L'île du Prince-Edouard suivit son exemple en 1873. L'acquisition par le Canada, en 1895, des régions arctiques que possédait la Grande-Bretagne au nord du continent, compléta le contour géographique actuel du pays.

L'ÉVEIL D'UNE NATION SOUVERAINE

La Confédération donna un nouvel essor au Canada. L'inauguration, en 1885, du premier chemin de fer transcontinental, le Pacifique Canadien, ouvrait de vastes horizons d'expansion rapide.

A cette époque, l'Ouest était à peu près inhabité; quelques établissements épars y faisaient le commerce des fourrures. Le chemin de fer attira un nombre croissant de colons agriculteurs de l'Est du Canada, des Îles Britanniques et des États-Unis, et au début du siècle d'autres immigrants affluèrent de l'Europe continentale. En une décennie, la population de 5.000.000 s'était accrue de 2.000.000 d'immigrants.



Bateaux déchargeant du grain dans le port de Montréal.

Toronto, sur les bords du lac Ontario.



Ils ont fondé une nation (Confédération, 1867).

Les légendaires bûcherons, constructeurs de vaisseaux et pêcheurs firent bientôt place à un nombre grandissant d'agriculteurs qui récoltaient sur les vastes plaines de l'Ouest un nouveau et précieux produit, le blé. Un système tarifaire élevé stimula l'économie industrielle naissante.

Grâce à ce système tarifaire, à la mise en service d'un réseau ferroviaire transcontinental et à la colonisation de l'Ouest, sir John A. Macdonald, le premier à occuper le poste de premier ministre du Canada, traça les grandes lignes de l'expansion économique et politique de la jeune nation. De plus, ce fut lui, qui le premier, énonça le projet d'une complète autonomie nationale au sein du Commonwealth britannique.

Dès 1900, sir Wilfrid Laurier, alors premier ministre, pouvait affirmer: "Je maintiens qu'à l'avenir le Canada doit être libre d'agir ou de ne pas agir... et qu'il doit se réserver le droit de juger lui-même s'il y a lieu d'agir ou de ne pas agir... dans toute la plénitude, dans toute la majesté de notre indépendance législative coloniale".

L'imposante contribution militaire des 425.000 Canadiens qui combattirent pendant la première guerre mondiale eut des conséquences constitutionnelles importantes. Le premier ministre canadien, sir Robert Borden, signa les traités de paix au nom du Canada, puissance souveraine. Le Canada se fit le champion des revendications des autres Dominions britanniques et obtint de siéger comme membre distinct de la Société des Nations.

La Conférence impériale de 1926 définit nettement la nouvelle autonomie. A l'égard des Dominions autonomes, elle déclara que:

"Les Dominions sont des communautés autonomes au sein de l'Empire britannique, de rang égal, nullement subordonnées les unes aux autres, sous aucun aspect de leur politique intérieure ou extérieure, bien qu'unies à la Couronne par une commune allégeance et librement associées comme membres du Commonwealth britannique des nations".

Ces principes furent incorporés dans le statut de Westminster, adopté en 1931 par le Parlement britannique.

Le Canada participa à la seconde guerre mondiale à titre de nation indépendante et souveraine. Grâce à son apport militaire, économique et industriel à l'effort des Nations Unies, le Canada, au lendemain de ce second conflit, jouit à travers le monde d'un prestige considérablement grandi.

